



Assemblée Générale (Chapitre du repos)

Jeudi 23 janvier 2025 - 18h30

Cort'Agora, Chemin des Draizes,
2016 Cortaillod

Procès-verbal de l'Assemblée générale

Membres: 42 présents
1 inscrit non-présent ! et 1 non-inscrit présent !
6 inscrits mais malades, 32 excusés et 39 sans réponse
120 membres au total
8 démissions

ORDRE DU JOUR

1.	Accueil (Virginie).....	2
2.	Concours de dégustation (Yves).....	2
3.	Assemblée générale (Virginie).....	2
3.1.	Etat de situation des membres - Réception des nouveaux membres.....	2
3.2.	PV de la dernière Assemblée générale (Virginie).....	2
3.3.	Rapport du président (Virginie).....	2
3.4.	Rapport du caissier (Kathrin).....	3
3.5.	Rapport des vérificateurs de comptes (Philippe).....	3
3.6.	Acceptation des comptes (Virginie).....	4
3.7.	Election du comité (Jean-Michel).....	4
3.8.	Nomination des vérificateurs de comptes (Virginie).....	4
3.9.	Présentation et acceptation des statuts simplifiés (Jean-Michel).....	4
3.10.	Vade Mecum (Jean-Michel).....	5
3.11.	Cotisation 2025 (Virginie).....	5
3.12.	Programme 2025 (Virginie).....	6
3.13.	Cours d'introduction à la dégustation (Yves).....	6
3.14.	Module(s) de formation (Yves).....	6

3.15.	Le site de la.cataracte.ch (Noé).....	6
3.16.	Divers (Virginie).....	7

1. ACCUEIL (VIRGINIE)

Virginie souhaite la bienvenue aux membres en soulignant avec satisfaction que la cataracte est toujours une société vivante avec des activités régulières. Elle donne la parole à Yves qui s'est chargé d'organiser le concours.

2. CONCOURS DE DÉGUSTATION (YVES)

Comme d'habitude le concours est annoncé comme étant « facile » !

Le concours s'inspire du concours historique La Tradition du Jean-Louis qui avait lieu au comptoir Suisse (pour info : <https://concoursjeanlouis.ch/>). Il s'agit de reconnaître 5 chasselas AOC venant de différentes régions du canton de Vaud.

3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (VIRGINIE)

3.1. ETAT DE SITUATION DES MEMBRES - RÉCEPTION DES NOUVEAUX MEMBRES

2 membres du cours 2024 sont présents et présentés :

- Jacqueline
- Maël

Nous espérons que d'autres participants du cours 2024 continueront avec nous.

3.2. PV DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (VIRGINIE)

Le PV de l'Assemblée générale 2024 est accepté sans modification et son autrice Anne-Marie est chaleureusement remerciée.

3.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT (VIRGINIE)

2024 a vu un nouveau comité se mettre en place, tout en prenant ses marques. Le comité s'est investi principalement dans :

- La refonte du site internet (merci Gilles et Noé)
- La réorganisation des archives (en cours)
- Le soutien aux organisateurs des différentes activités de l'année (chapitres et voyage). Merci beaucoup aux organisateurs de celles-ci, pour le travail accompli.

Pour 2025, il n'y a pour l'instant pas de volontaires pour l'organisation des différentes activités.

Petite récapitulation de nos activités :

25 janvier Assemblée générale – Chapitre du repos

Organisé par l'ancien comité, dans la salle de paroisse de Cortaillod.
Le concours organisé par notre œnologue Yves est remporté par
Virginie

21 mars Chapitre du Vin Nouveau – Face à face entre les coteaux de Savoie et la Côte vaudoise.

Organisé par Christine, Jacqueline, Olivia et Eric au centre forestier de Boudry.

06 juin Chapitre de la fleur et du fruit – Les vins atypiques de la Grande Béroche.

Organisé par Virginie, Gilles, Jean-Michel, Noé et Stéphane au centre forestier de Boudry.

21 et 22 septembre, le voyage annuel – Le Beaujolais du nord.

Organisé par Fabian et Wim

07 novembre, Chapitre de la Vendange et du Bourru – Les Terrasses du Larzac – Entre mer Méditerranée et plateaux des Causses.

Organisé par Christine, Elena, Philippe et Christophe à la Fondation Les Perce-Neige aux Hauts-Geneveys.

3.4. RAPPORT DU CAISSIER (KATHRIN)

La situation financière est saine. La caisse n'a pas été sollicitée pour des événements spéciaux et de ce fait un bénéfice d'environ CHF 3471.- a pu être réalisé. Un montant de 1700.- est alloué à la réserve pour événements spéciaux sur proposition et acceptation de l'assemblée.

Les actifs de la société se montent à environ CHF 20327.-

3.5. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES (PHILIPPE)

Philippe lit en son nom et au nom de Nicolas le rapport qu'ils ont établi à la suite de la vérification des comptes. Ces derniers sont parfaitement tenus par Kathrin, notre caissière, qui est remerciée pour son excellent travail.

3.6. ACCEPTATION DES COMPTES (VIRGINIE)

Les comptes 2024 sont acceptés par acclamations

3.7. ELECTION DU COMITÉ (JEAN-MICHEL)

Le comité actuel se représente, à l'exception de Jean-Michel.
Jean-Michel a été un passeur pour aider le nouveau comité à se mettre en place et comme prévu dès le

départ il se retire après une année. Il est remercié chaleureusement avec un magnum de Chardonnay et une invitation pour une dégustation à la station viticole d'Auvernier. Jean-Michel insiste qu'il est important d'avoir une rotation des forces afin d'éviter que la situation de 2024 se représente : un comité entier qui se retire ensemble

Le comité se compose donc de

- Virginie (présidente)
- Kathrin (caissière)
- Stéphane (secrétaire)
- Gilles (site internet et archives)
- Noé (site internet et archives)
- Yves (œnologue)

Le comité est réélu par acclamations. Jean-Michel n'est pas remplacé.

3.8. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES (VIRGINIE)

Vu que les 2 vérificateurs de comptes Philippe et Nicolas étaient nouveaux, il est proposé qu'ils restent en place une année supplémentaire afin de garder une continuité. Proposition acceptée par l'assemblée. Bernard reste en tant que suppléant.

3.9. PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES STATUTS SIMPLIFIÉS (JEAN-MICHEL)

À la suite de la première tentative de refonte des statuts, proposée à l'assemblée générale 2024, le nouveau comité a remis l'ouvrage sur le métier et propose une refonte complète des statuts. Le but est de définir clairement les buts et le mode de fonctionnement de l'Association.

La proposition de statuts a été partagée avec les membres dans l'invitation à l'assemblée générale.

Plusieurs points ont été discutés et validés par l'assemblée présente (à la majorité simple)

General – question de Gérald : pourquoi le terme Association et pas Société est utilisé ?

Les anciens statuts utilisaient les 2 formules, maintenant nous n'utilisons que le terme Association.

Juridiquement les deux termes ont la même signification.

L'assemblée décide à la majorité de garder le terme Association.

Art. 1 – question de Gérald : le terme " confessionnellement indépendante " le met mal à l'aise.

Après diverses intervention, l'assemblée décide de changer la formule " politiquement neutre et confessionnellement indépendante " en " politiquement neutre et laïque "

Art. 5 – question de Pierre-Albert : l'acceptation et l'exclusion des nouveaux membres ne devrait-elle pas être validée par l'assemblée générale plutôt que par le comité ?

Après une longue discussion, l'assemblée décide de modifier la phrase " Le comité peut accepter d'autres candidat-e-s démontrant des connaissances étendues " en " Le comité peut proposer à l'assemblée générale, d'autres candidat-e-s démontrant des connaissances étendues, en vue d'une acceptation "

Art. 9 – question de Pierre-Albert : ne faudrait-il pas ajouter le terme " de l'Association " après " dissolution " ?

La proposition acceptée par l'assemblée et la phrase est modifiée en: " Les décisions de l'Assemblée Générale relative à la dissolution de l'Association ou à la modification des statuts sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents. "

Art. 12 – question de Pierre-Albert : l'exclusion des membres ne devrait-elle pas être de la compétence de l'Assemblée générale ?

Après discussion, l'assemblée décide de supprimer l'alinéa 7 : " prendre les décisions relatives à l'admission et à la démission des membres, ainsi que de leur éventuelle exclusion "

Art. 15 – question de Alain S. : pourquoi mentionner frais de déplacement ?

L'assemblée décide que la notion est redondante et raccourci la phrase en : " Ils ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs. "

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

3.10. VADE MECUM (JEAN-MICHEL)

Le vade mecum est un set de documents facilitant l'organisation d'un chapitre, en listant tous les points à considérer. Le but est d'avoir un document vivant qui s'enrichit au fil des chapitres, si des organisateurs ont des propositions/remarques de complément.

Une longue discussion s'ensuit à propos de la remarque soulignant le côté facultatif du repas. Jean-Michel souligne que certains organisateurs sont prêts à rempiler mais n'ont pas envie de la charge non-négligeable causée par l'organisation du repas. Plusieurs membres soulignent l'importance du repas pour entretenir le côté convivial des chapitres et de l'Association en général. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il n'est pas souhaitable de n'avoir plus que des chapitres sans repas ! Le texte n'est pas modifié.

3.11. COTISATION 2025 (VIRGINIE)

D'un commun accord la cotisation reste fixée à CHF 35.00.

3.12. PROGRAMME 2025 (VIRGINIE)

Le programme de l'année est encore complètement ouvert, il faut donc que nos membres s'investissent ! Dans le flot de la discussion, 2 chapitres sont réservés. Merci aux volontaires. **Il reste encore un chapitre et le voyage à pourvoir !**

Le calendrier 2025 se présente donc comme suit :

20 mars 2025	Chapitre du Vin nouveau Nos vins coup de cœur Jean-Michel, Anne, Anne-France, Philippe.
26 juin 2025	Chapitre de la Fleur et du Fruit Ouvert
Pas fixé	Voyage annuel Ouvert
6 novembre 2025	Chapitre de la Vendange et du Bourru Thème à définir Ancien comité
29 janvier 2026	Assemblée Générale – Chapitre du Repos

3.13. COURS D'INTRODUCTION À LA DÉGUSTATION (YVES)

Yves mentionne que la cours d'initiation est toujours labellisé Cataracte, mais qu'il va maintenant s'occuper de toute l'administration. Pour le cours 2025, il y a actuellement 12 personnes inscrites (capacité de 20 max.) mais pour l'instant seulement 1 personne a payé.

Le cours aura lieu les jeudis : 10 avril, 8 et 22 mai, 5, 12 et 19 juin 2025

3.14. MODULE(S) DE FORMATION (YVES)

Yves souligne qu'il est ouvert à recevoir des propositions de thèmes pour les modules de formation, mais que les propositions manquent ! Il a donc concocté le programme suivant :

28 août 2025 **La Suisse coffre-fort des cépages**

23 octobre 2025 **Vinification – du raisin au vin**

27 novembre 2025 **Module Vins vaudois**

3.15. LE SITE DE LA.CATARACTE.CH (NOÉ)

Noé présente le nouveau site. Tout n'est pas encore migré, mais il y a un lien vers l'ancien site, qui permet de retrouver l'ancien contenu au complet.

Gérald s'étonne du texte associé au chapitre " Qui peut rejoindre l'Association "

L'assemblée est d'accord que cette partie mérite une refonte complète.

3.16. DIVERS (VIRGINIE)

- L'assemblée valide la proposition du comité, d'autoriser des personnes non-membres à participer à un chapitre, afin de se rendre compte de nos activités. Ces participations sont limitées à 2 chapitres par personne non-membre.

4. RÉSULTAT DU CONCOURS (YVES)

Le grand vainqueur est Alain, qui repart avec la toute nouvelle coupe !

La grille juste sera partagée par email avec les membres présents.

Auvernier, le 29 janvier 2025

Le secrétaire, Stéphane